



POLE D'INGENIERIE CLAUSES SOCIALES

La Maison de l'Emploi de Paris développe depuis 2007 une offre de services qui s'appuie sur la commande publique pour mettre en œuvre un **dispositif d'accès à l'emploi durable pour les publics en insertion sur le territoire parisien**.

Facilitateur de la clause, la MEP favorise la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les opérations d'aménagement, de construction ou de réhabilitation ainsi que dans les marchés de services sur le territoire parisien. Elle accompagne les donneurs d'ordre, les entreprises soumissionnaires et attributaires et les professionnels de l'insertion et de l'emploi pour favoriser le recrutement pérenne des publics.

⇒ Accompagner les donneurs d'ordre

- ▶ **Conseiller** dans la rédaction de la clause, sous couvert du service juridique,
- ▶ **Accompagner** dans la définition des objectifs d'insertion en fonction de la nature du marché et des spécificités du territoire d'exécution,
- ▶ **Suivre l'application** de la clause et **procéder au contrôle** de l'exécution des actions d'insertion.

⇒ Conseiller les entreprises

- ▶ **Les entreprises soumissionnaires**
 - sur les modalités de réponse à la clause d'insertion pendant la préparation de leur offre : publics ciblés, sous-traitance, types de contrat, etc.
- ▶ **L'entreprise attributaire**
 - sur les **modalités de mise en œuvre de la clause** dans le cadre du marché : choix des options (recrutement direct de publics en insertion, sous-traitance ou co-traitance avec une SIAE ou encore mise à disposition de personnel par une SIAE),
 - sur **l'aide au recrutement**, en fonction des opportunités et des besoins de l'entreprise : définition des postes, des tâches à exécuter, des compétences requises et identification des profils des publics.

⇒ Mobiliser les acteurs de l'emploi

- ▶ **Mobiliser**
 - les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE),
 - les prescripteurs du Service Public de l'Emploi,
 - les acteurs associatifs locaux de l'insertion et de l'emploi,
 - l'offre de service territoriale d'adaptation au poste (prestations d'évaluation, formations en alternance, etc.),
 - les relais territoriaux présents sur les territoires d'exécution des opérations.
- ▶ **Organiser le suivi des publics jusqu'à la fin de la période d'intégration dans l'emploi.**
- ▶ **Favoriser le recrutement pérenne du public**

⇒ Mesurer, analyser les résultats de la mise en œuvre

- ▶ **Effectuer les bilans intermédiaires et de fin de marché** à partir des outils de suivi que la Maison de l'Emploi de Paris transmet aux partenaires,
- ▶ **Rendre compte de l'impact qualitatif et quantitatif de la réalisation de la clause** sur les territoires concernés, auprès des pouvoirs adjudicateurs,
- ▶ **Communiquer** sur l'ensemble des opérations, par l'intermédiaire du Point ressources clauses d'insertion en ligne (Rubrique Actions / Clauses sociales) : voir <http://www.maison-emploi-paris.fr/actions/clauses-sociales>.



Equipe clauses sociales

Directeur de projet Clauses

Pilotage et développement du pôle.

Alain Gachet, directeur adjoint
a.gachet@maison-emploi-paris.fr
☎ : 01 48 11 28 08

Chargés de projet Clauses

Conseil et accompagnement des donneurs d'ordre dans le choix et l'écriture des clauses et la définition des objectifs d'insertion.

Construction et mise en œuvre du plan d'action avec les entreprises (choix des modalités d'exécution de la clause).

Interface entre les entreprises et les structures d'insertion par l'activité économique.

Contrôle de l'exécution de la clause.

François Huault
f.huault@maison-emploi-paris.fr
☎ : 01 48 11 28 02

Elodie Manso
e.manso@maison-emploi-paris.fr
☎ : 01 48 11 28 10

Chargée de projet Emploi

En charge des recrutements directs.

Définition des profils de poste avec les entreprises.

Mobilisation des prescripteurs emploi pour le repérage de candidats.

Positionnement des candidats sur les postes.

Suivi en emploi en lien avec le tuteur au sein de l'entreprise.

Martine Gonnetand
m.gonnetand@maison-emploi-paris.fr
☎ : 01 48 11 28 09

Chargée de la fonction ressources Clauses

Suivi de la réalisation des objectifs d'insertion, en lien avec les entreprises et les structures d'insertion par l'activité économique.

Informations sur les opérations en cours et à venir.

Réalisation des bilans.

Béatrice Calvet
b.calvet@maison-emploi-paris.fr
☎ : 01 48 11 28 03



La Maison de l'Emploi de Paris, outil de politique territoriale

La Maison de l'Emploi de Paris, Groupement d'Intérêt Public créé en 2005 et issu du plan de cohésion sociale, intervient en tant que **structure d'ingénierie de projet** au service du territoire parisien, pour concevoir des expérimentations, initier des partenariats innovants et développer des actions concertées en faveur de l'emploi, de l'insertion et du développement économique, par une meilleure coordination des dispositifs et des acteurs locaux.

Elle travaille avec l'ensemble de ses partenaires – institutions, donneurs d'ordre, grandes et petites entreprises, structures d'accompagnement à l'emploi, structures d'insertion par l'activité économique, etc. – dans une **logique de coopération et de mutualisation des moyens et des compétences.**

Maison de l'Emploi de Paris

35 rue de la gare
75 019 Paris
(Accès - Accueil : 19 rue Madeleine
Vionnet, 93 300 Aubervilliers)

☎ : 01 48 11 28 00
☎ : 01 41 61 91 22
contact@maison-emploi-paris.fr

www.maison-emploi-paris.fr

Equipe de 19 personnes, dont 7 référents de parcours emploi au sein du PLIE Paris Nord Est.